



Les étapes :

- 1 Descendre la rue de l'Ancien Hôpital. Franchir la passerelle de la ligne SNCF.
- 2 Descendre et traverser le Vieux Pont dit « Pont des Anglais ». Passer à droite devant le gîte de groupe.
- 3 Suivre le chemin des anciennes carderies. Continuer à droite sur la D3.
- 4 Traverser le pont du Jargassou et bifurquer à gauche tout de suite avant le pont de la voie ferrée. Suivre le sentier qui longe la Vézère.
- 5 Après les escaliers en bois, dans les rochers et les digues SNCF, le sentier monte vers la voie ferrée, redescend à gauche et arrive dans la pinède (forêt de pins).
- 6 Au bout avant le tunnel faire demi-tour au ruisseau d'Anglard pour revenir à Vigéois.
- 7 Utiliser le même parcours de manière à rejoindre la Place de l'Eglise.

Au point 6 le GR 46 continue en passant sous la voie ferrée et continue vers Uzerche en empruntant 2 km de route avant de longer à nouveau la Vézère.



A ne pas manquer sur le circuit :

- 👉 Le Vieux Pont
- 👉 Les carderies
- 👉 Ancienne usine hydroélectrique

Terres de Corrèze en mode randonnée

20

Vigéois

« Le circuit de la Vézère »

Un aller-retour le long de la Vézère

Découverte de la rivière et témoignages du passé industriel.

Distance : 7 km

Durée : 2h30

Difficulté : Moyen

Dénivelé : moyenne 102m ↓ 262m – ↑ 308m

Balisage : JAUNE n°20

Départ / Arrivée : Parking Place de l'Eglise 19410 Vigéois

GPS : Lat : 45.3794 Long : 1.5154

Itinéraires liés : n° 19 – n° 21 – n° 33 – n°52

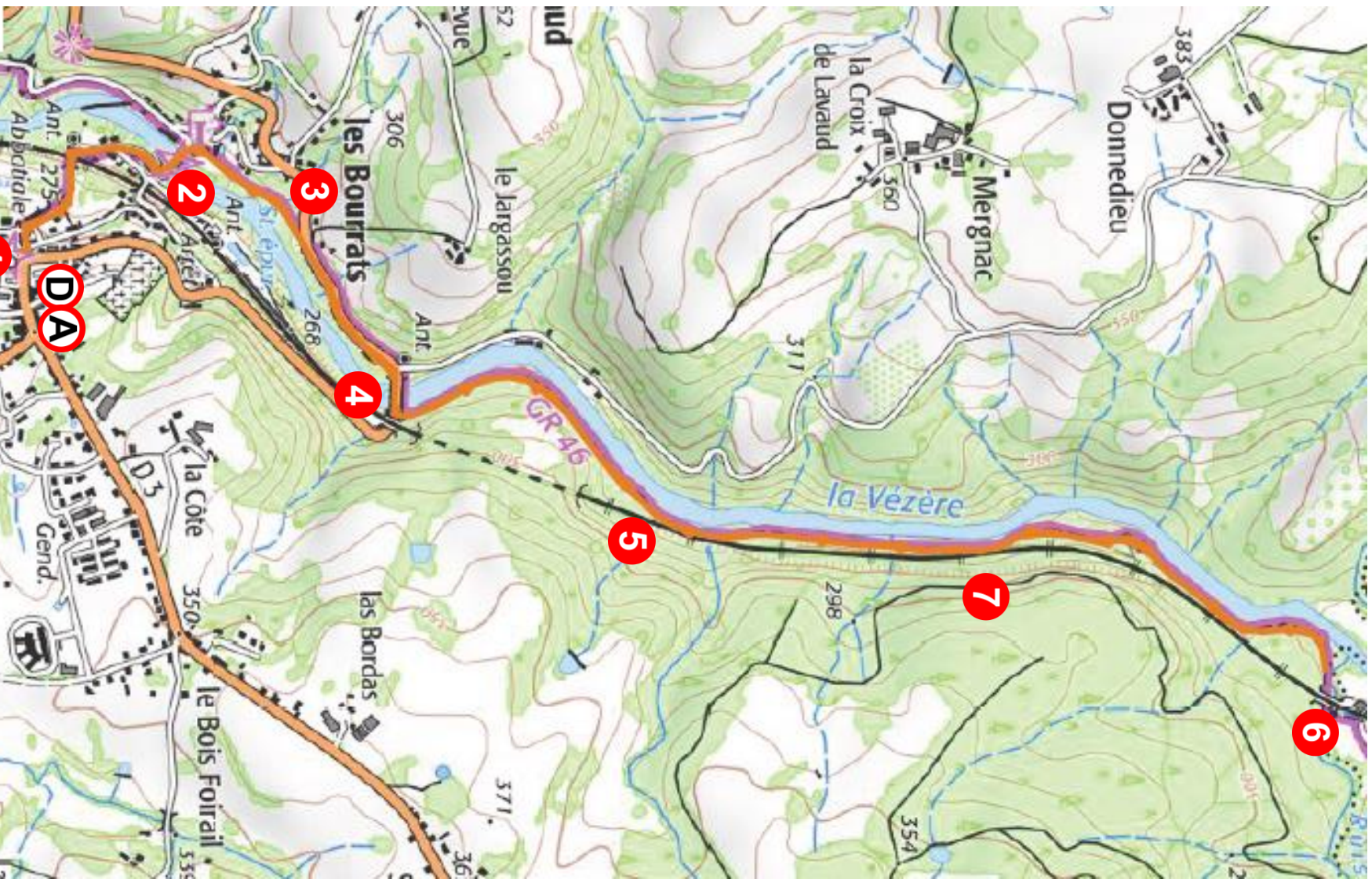


En suivant ce circuit, vous découvrirez un patrimoine qui témoigne des activités liées à l'eau (carderies, moulin bas, usine hydroélectrique) qui jalonnaient jadis la Vézère, du Vieux Pont au ruisseau d'Anglard. Vous y rencontrerez peut-être randonneurs, pêcheurs et amateurs de canoë-kayak.



Amateurs de pêche : la Vézère abrite de nombreuses espèces aquatiques tels que les écrevisses, les truites, les brochets ...

Informations pour la pratique de la pêche : www.peche19.fr/



Suivez votre bon sens !

Prévoyez des chaussures et des vêtements adaptés, de l'eau et un bâton.

Restez sur les itinéraires balisés. Respecter la propriété privée. Refermez les clôtures.

Respectez les cultures et les animaux. Emportez vos déchets. Ne faites pas de feu.

Ne laissez que l'empreinte de vos pas. Vous aimez la nature, respectez-la !

